

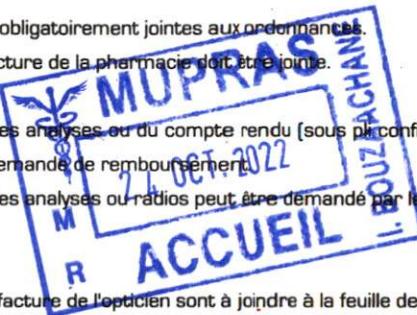
# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.



## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

134316

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02189

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : XIAATOLOUI MOHAMED

1956 CASA

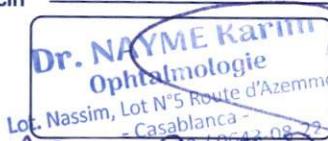
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0664022220 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13 AOUT 2022

Nom et prénom du malade : DABOUKH NANTIGU Age: .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : STECHNESSE D'ulcérine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13-01-2014			G	
10	G			
22				Dr. NAYME Karim Ophtalmologie Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour Casablanca - Tél : 0643-08-22-95

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
صيدلية الأبرسة Pharmacie les Idrissides 49 Lotissement Jounat Sidi Maaref Casablanca - Tél : 05 22 32 10 80	18/10/2022	552,50

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 D 35533411	21433552 00000000 G 11433553	H B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Karim NAYME**  
**Ophtalmologiste**  
Maladies et chirurgie des yeux



- الدكتور كريم النعيم
- طبيب العيون
- أمراض و جراحة العيون
- جراحة الجلالة داء الزرق
- تصحيح البصر بالليزر
- إصابة العين بداء السكري
- العدسات اللاصقة الطبية
- أمراض السائل الزجاجي والشماغ
- جراحة الجفون و مسالك الدموع

- Chirurgie de cataracte - Glaucome
- Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
- Oeil et diabète
- Adaptation en lentilles de contact
- Pathologie vitréo-rétinienne
- Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

casablanca Le 13 octobre 2022

Le 13 octobre 2022

Mme DADOUKH NAJIA

## OPTIVE FUSION

179.00 x 02

57

1 goutte x4 par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

GELARMES

41,00 x02

1 app le soir, dans les deux yeux, pendant 2 Mois

LOTEMAX, COLLYRE

112150

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

~~=552.50~~

**Dr. NAYME Karim**  
**Ophthalmologie**  
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour  
- Casablanca -  
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

## Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca  
5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) الجنة النسيم البيضاء

• + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

@ karim.nayme@gmail.com  Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

**Euro médic**  
Distributeur Exclusif

**Euro médic**  
Distributeur Exclusif

PPC : 179,00 DH TTC

PPC : 179,00 DH TTC

